



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet - Août 2021 n°330



580



**Dossier : adressage
et numérotation des
habitations**



Campagne de piégeage des frelons
asiatiques p.7

> Zoom sur

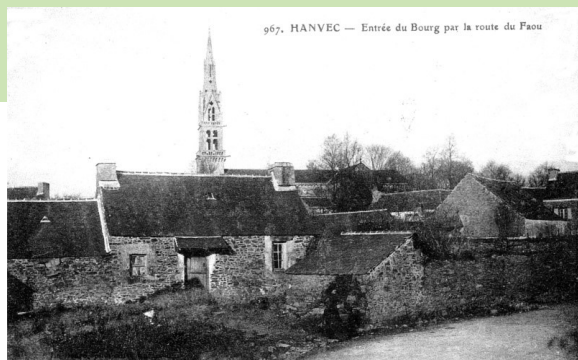
> Quelques notes d'histoire hanvécoise...

Mentionnée dès le 11e siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Landévennec, la paroisse de "Hanveg" (en breton : été, lieu d'estive), évêché de Cornouaille, inclut jusqu'à la Révolution les trêves de Rumengol et de l'Hôpital-Camfrouit. Elle est augmentée de Lanvoy en 1792-1793.

La toponymie semble indiquer qu'Hanvec a constitué un centre de défrichement et de conquêtes des terres. L'importance des bois est attestée par les noms de nombreux hameaux commençant par coat, killi, cran, gars : Coat Bihan, Coatevez ; Quillafel ; Le Cranou ; bois du Gars...

Hanvec est habité depuis la Préhistoire (abri sous roche, hache en dolérite à Lanvoy, hachettes en bronze à Lesvénez...). L'époque gallo-romaine a également laissé des traces : portion de voie comprise entre Keromen et le bois du Gars vers Irvillac, camp près de Boudouguen, tuiles et vases provenant d'habitats établis sur les deux rives de la ria du Faou.

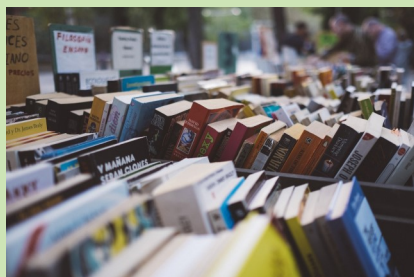
Informations prises sur le site www.patrimoine.bzh



> Médiathèque

Comme beaucoup, nous avons profité de ces périodes de confinement et autre fermeture pour faire du tri ! Nous avons rangé, trié et « désherbé » nos rayonnages. Afin de donner une seconde vie à tous ces ouvrages, nous vous proposons une **bourse aux livres** :

**Le samedi 4 septembre de 9h30 à 12h30
à la médiathèque**



SOMMAIRE



■ Zoom sur	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	6
■ Vie associative.....	8
■ Hanvec et vous	10
■ Le pense-bête	12

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIANT , (keleier@mairie-hanvec.fr).
Gilbert KEROMNES

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication,
commune de Hanvec, Morgane FIANT , associations,
PIXABAY.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 août
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER: NUMÉROTATION ET ADRESSAGE



Nouvelle dénomination des voies et numérotation des habitations

La campagne de renumérotation et d'adressage des habitations de la commune arrive à échéance. Nous vous en parlions dans le keleier n° 323. Ce dossier, commencé il y a plusieurs mois, est un travail de longue haleine, toutes les habitations de la commune ont été passées en revue par les services de la mairie, de la CCPLD et de La Poste qui est le prestataire retenu pour effectuer ce travail.

Sur la base des cartographies de l'IGN et de repérages in situ, La Poste a établi un diagnostic de numérotation et de dénomination de voie qui a établi précisément le nombre d'habitations non numérotées et éventuellement les adresses homonymes. A la suite

de ce diagnostic, le travail de concertation avec les élus et services a commencé.

Qu'est-ce que l'adressage ?

La mise à jour de l'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il concerne l'ensemble du périmètre communal y compris l'habitat dispersé ou isolé. La création d'adresses normées se fait en 2 étapes :

- > **la dénomination** de l'ensemble des voies publiques ou privées (rues, chemins, impasses, places, routes...)
- > **la numérotation** de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sièges d'exploitation agricoles, sites publics, ...) et ce quel que soit leur état ou leur occupation.

Une adresse doit être unique, géo localisable et non ambiguë.

Dénommer et numéroter les rues : pour qui et pourquoi ?

-> Pour les habitants

Facilite le repérage GPS.

Facilite et simplifie les livraisons à domicile.

Facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, secours d'urgence...).

Facilite les visites de courtoisie.

-> Pour la mairie, la communauté des communes

Facilite l'organisation de la collecte des déchets ménagers.

Facilite l'identification des administrés et l'envoi d'informations municipales.

Facilite la gestion des listes électorales.

-> Pour les services aux usagers (*services de secours, Eau, électricité, La Poste, la fibre optique,...*)

Facilite l'identification et la gestion des clients.

Facilite et rend moins coûteuse la réalisation des prestations.

Permet la diffusion d'informations.

Facilite et accélère la distribution du courrier.

Facilite et simplifie l'identification de l'habitation pour les services de secours.

Au-delà de la distribution du courrier, la qualité des adresses est cruciale pour l'accès aux secours ou le maintien à domicile des personnes âgées .

Comment numéroté les rues et les routes?

Il existe deux types de numérotations : la numérotation métrique et la numérotation séquentielle. Pour notre commune, le système de numérotation retenu est principalement le système **métrique**.

Les numéros des habitations correspondent à la distance (en mètres) entre le début de la rue, appelé "point zéro" (mairie, église...) et le début de la parcelle. Cette numérotation tient compte également des côtés pairs et impairs.

Elle est particulièrement adaptée aux zones moins urbanisées et offre de nombreux avantages :

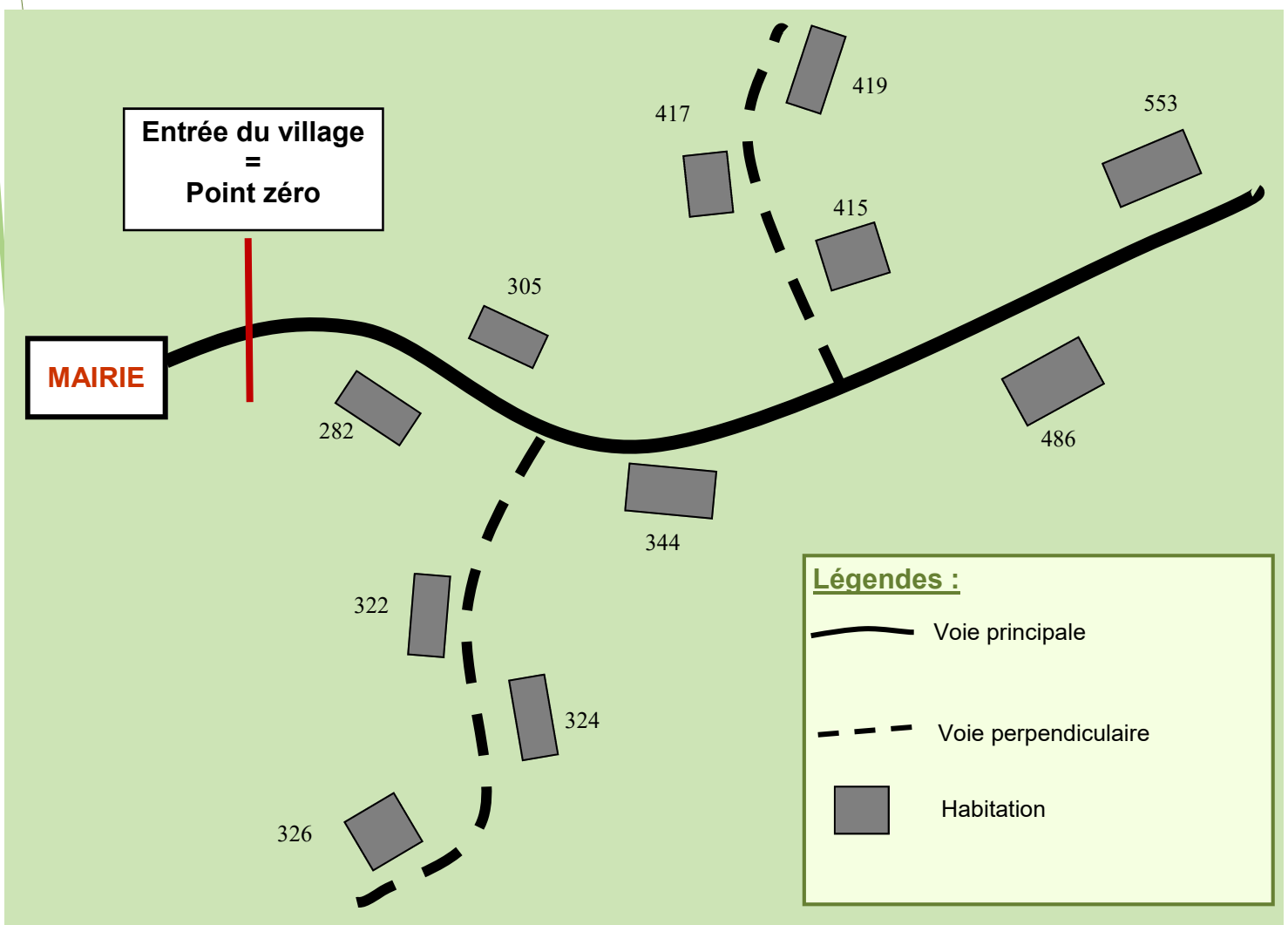
- > possibilité **d'intercaler facilement des habitations**
- > pas d'utilisation de numéros bis et ter ou de lettre A, B, C, ...
- > **indication de l'adresse selon la distance** facilitant ainsi les recherches des services d'urgence.

Et pour Hanvec ?

Pour les routes et villages qui vont recevoir une nouvelle adresse et ceux qui sont « toillettés », la méthode suivante a été retenue :

-> **l'entrée du village en venant de la mairie est le point zéro**, les habitations sont donc numérotées en métrique à partir de ce point uniquement si elles se situent sur les voies principales en respectant toutefois les numéros pairs (à droite) et impairs (à gauche).

-> **pour les voies perpendiculaires** (à la route principale), **la numérotation séquentielle** est alors appliquée : les numéros se suivent en pairs si la voie perpendiculaire est à droite, en impairs si la voie perpendiculaire est à gauche.



Afin de faciliter le repérage et d'identifier plus facilement certaines habitations, certains noms de villages ont été remplacés par un nom plus facilement identifiable. Prenons l'exemple de la route de Lanvoy.

Le point zéro commence à l'entrée de la route « côté Le Faou » (car le plus proche de la mairie), la numérotation des habitations se fait de façon numérique selon la distance de l'entrée de l'habitation par rapport au panneau d'entrée de village. Les noms de villages Verveur, Verveur Vras,... sont remplacés par « XXX route de Lanvoy ».

Ancienne adresse :

Madame DUPONT
Verveur
29460 HANVEC



Nouvelle adresse:

Madame DUPONT
XXX Route de Lanvoy
29460 HANVEC

Madame DUPONT pourra, si elle le souhaite, conserver la mention du **lieudit culturel** sur son adresse :

Madame DUPONT
Verveur
XXX route de Lanvoy
29460 HANVEC

Cette mention est facultative. Seule l'adresse XXX route de Lanvoy est obligatoire surtout pour les services de secours.

Numérotation et fibre optique

Retrouvez notre article concernant le déploiement de la fibre optique à Hanvec page suivante

Cette numérotation est indispensable pour le déploiement de la fibre optique qui est actuellement en cours sur notre commune. En effet, pour accéder aux offres d'accès à Internet à Très Haut débit, les usagers devront renseigner leur adresse à desservir sur les serveurs d'éligibilité des fournisseurs d'accès à Internet = FAI (Orange, SFR, Bouygues, Free, ...). Si l'adresse est inconnue de la base nationale utilisée par les FAI, l'utilisateur pourra rencontrer des problèmes pour souscrire un abonnement alors que le réseau est déployé à proximité. Chaque habitation doit donc être référencée et un plan d'adressage complet est indispensable pour la réussite du déploiement de la fibre.

Sans un travail très précis sur l'adressage, la connexion à la fibre est impossible.

Un courrier sera adressé à toutes les personnes concernées par le changement de numérotation et d'adressage. De plus, elles recevront gratuitement une plaque de rue qui sera à apposer de façon visible sur leurs façades/ entrées/ boîte aux lettres. Les élu-e-s distribueront ces plaques de numéro de rue directement au domicile des personnes concernées en début d'été.



Le déploiement de la fibre optique



Les services postaux



Le repérage GPS



Les interventions des services d'urgence



L'optimisation des services



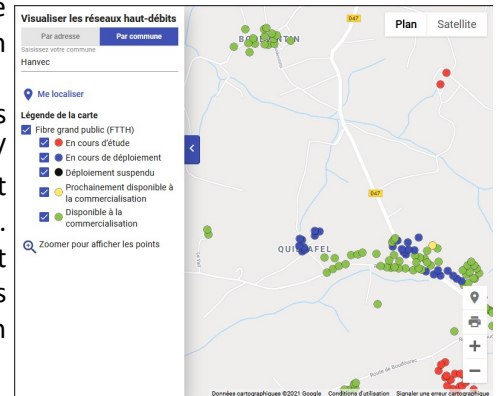
Les commodités de passage

> Vie municipale et intercommunale

> La fibre optique arrive

Comme annoncé dans le Keleier n° 328, la fibre optique est en cours de déploiement sur notre commune. Bonne nouvelle : la commercialisation commence !

Depuis le 25 avril, 200 foyers sont éligibles aux offres THD (Très Haut Débit). Les adresses sont consultables sur le site de THD Bretagne : <http://www.thdbretagne.bzh/pour-qui/particuliers/> . Vous pouvez y saisir directement votre adresse ou bien la commune de Hanvec pour avoir une vision plus globale. Les adresses qui seront éligibles à la fibre optique prochainement apparaissent en jaune et celles pour qui l'offre est effectivement disponible sont en vert. Les travaux se poursuivent sur le reste de la commune. La commercialisation s'effectuera progressivement jusqu'en septembre.



> Carton de collecte des masques jetables



Le recyclage des masques à usage unique lié à la crise de la Covid-19 est un nouveau défi environnemental majeur. La généralisation du port du masque dans les lieux clos, dans les lieux bondés et jusque dernièrement en extérieur sur l'espace public a un impact lourd sur le volume de nos déchets.

En effet, les masques à usage unique ne doivent pas être jetés dans le bac des recyclables (= bac jaune); seuls les emballages cartonnés, en plastique, les papiers et boîtes en fer peuvent y être collectés et envoyés vers des filières de retraitement et recyclage. Jusqu'à présent la solution consistait donc à les jeter avec les ordures ménagères où ils étaient enfouis ou incinérés.

Au vu du volume que représentent ces « nouveaux déchets », une solution plus efficace et écologique vient d'être proposée : un carton de collecte des masques chirurgicaux en polypropylène (= masques à usage unique).

Un carton se trouve dans le sas de la mairie. Ces cartons de collecte, une fois remplis, seront récupérés par une entreprise spécialisée qui se chargera de leur envoi vers une usine de recyclage.

> Rappel réglementation concernant le bruit

Les beaux jours reviennent et avec, le bruit des tondeuses et autres débroussailluses de nos voisins qui entretiennent leurs jardins ou réalisent des travaux sur leurs habitations. Afin de respecter le voisinage et le calme de nos campagnes, merci de respecter la réglementation en vigueur concernant le bruit.

- je modère le bruit de mes appareils et outillages bruyants
- je modère le bruit de mes appareils et instruments de musique
- je veille aux aboiements de mon chien

Et je respecte les horaires où les travaux sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire,
mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages

-  **Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection**
-  **Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention**

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGÉANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.



> Influenza aviaire

Appel à la vigilance par rapport aux cas d'influenza aviaire.

En tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place des mesures de renforcement de biosécurité pour lutter contre cet élément pathogène dans les basses cours. De plus, vous devez vous déclarer en mairie.

> Campagne de piégeage des frelons asiatiques



La communauté des communes de Landerneau-Daoulas a fait l'acquisition de 70 pièges à frelons asiatiques auprès la Société Jabeprode basée à Pencran.

La commune de Hanvec en a réparti 3 sur son territoire, dans le secteur de la gare, du bourg et de Lanvoy. Ce piège, primé au concours Lépine, a l'avantage de ne capturer que les frelons asiatiques, les abeilles, guêpes bourdons et autres insectes peuvent s'en échapper, les papillons ne peuvent pas y entrer. Les appâts (brèches de miel et de cire écrasés, mélange bière brune voire cidre, sirop de fruits rouges et vin blanc, ...) sont placés dans un bac inaccessible (l'odeur suffit).

Ce piège présente l'avantage de capturer un maximum de reines de frelons au printemps et en automne, limitant ainsi le nombre de nids tout en préservant les autres espèces .

L'installation de ces pièges étant récente, les résultats ne sont pas encore significatifs.

L'objectif visé étant une efficacité maximum pour le piégeage d'automne, lorsque des centaines de reines de frelons asiatiques quittent leur nid pour hiverner à l'abri.



> Brèves :

> **Programme 2021 des travaux d'entretien de voirie** : (budget 2021 : 137 872,74 € TTC):



Route de Kersivien
Abords du pont SNCF après Boudouguen
Route de Kerliver
Route de Bodévintin vers Goazigou
Route de Rosamber vers Mescam Huella
Patte d'oie intersection Valanec-Villase.

> L'association **Local Jeunes** était à la recherche d'un local afin de réaliser leur bricolage pour leurs différents projets dont notamment « *Hanvec, terre de nature et de mer* » pour lequel ils ont remporté le concours du PNRA. La municipalité leur met dorénavant à **disposition les anciens vestiaires de foot**. Voici la remise officielle des clés à l'association :



Nos commerces restent ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux



> Poursuite des travaux du bourg :



> Terrasse devant le bar-tabac



> Construction de cabanes par les enfants du centre de loisirs



> Dimerc'her

C'est avec un immense plaisir que nous rédigeons cette annonce dans le Keleier. Il y avait bien longtemps que Dimerc'her ne l'avait pas fait !!! J'espère que vous allez tous bien et que vous reprenez petit à petit votre vie d'avant.

Pour notre part, l'arrêt de l'association a été compliqué dans le sens où vous n'avez pas pu vous défouler, vous rencontrer, vous faire plaisir depuis mars 2020. Mais cela est du passé, nous allons bientôt nous revoir en septembre pour le **Forum des associations le samedi 04/09 de 9h30 à 12h30 dans la salle Anne Péron**.

Nous allons vous proposer également la **bourse aux jouets et puériculture avec vêtements de 0 à 12 ans le 20/11 (dépôt des articles le 19/11), salle Anne Péron de 9h à 12h30**.

La vie associative reprend son cours avec en septembre les activités : danses modernes, gym douce, bien-être et remise en forme, dessin, piano, broderie, randonnée, généalogie, yoga, équitation.

Nous sommes en pourparlers pour de nouvelles activités : Yoga enfants, yoga ados, expression créative, théâtre enfants, step, gym tonique (avec un(e) animateur(trice) puisque malheureusement Françoise a arrêté), danse orientale, taï chi chuan, zumba Nous ne pensons pas que toutes ses activités verront le jour en septembre mais nous espérons que certaines d'entre elles seront là pour la rentrée.

L'arrêt de l'association a permis aussi d'avoir plus de temps pour la **création de notre site internet**. Nous remercions d'ailleurs Nadia Le Baron qui a pris de son temps personnel pour nous le réaliser. Elle a été très patiente avec nous car nous avons été très exigeantes.

Avant le plaisir de vous retrouver, nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances et prenez soin de vous et de vos proches. Les membres du bureau : Nathalie, Amandine et Nicole.

> La belle fin d'année de l'APE

L'année qui s'achève n'a pas été propice aux projets d'excursions et de voyage. L'APE a donc donné un coup de pouce pour l'équipement pédagogique de l'école. En effet, une enveloppe de 400€ a été allouée à chaque classe, charge à chaque enseignant de la gérer selon ses besoins. Nous nous réjouissons des choix collectifs qui ont été faits : le budget global de 2400 € a été utilisé, par exemple, pour **l'achat d'équipements de motricité pour les plus jeunes, et d'instruments de musique dont tous pourront profiter**. Ces achats viennent compléter les investissements importants faits par la mairie en cette fin d'année : tables, rangements, jeux...



Cette année finit en beauté pour les élèves de l'école publique : **toutes les classes ont assisté au spectacle Bigouden Light de la compagnie hanvécoise Anime Tes Rêves**. La salle Anne-Péron est devenue le temps du spectacle un océan féérique : quel bonheur de retrouver le spectacle vivant ! Et les artistes étaient disponibles pour répondre à toutes les questions après la représentation. Les échasses n'ont presque plus de secrets pour les élèves.

À l'initiative de la classe de CE1 de Barbara, **un projet vélo a été monté**. L'intervention de l'association FAR de Daoulas a permis aux élèves du CP au CM2 de s'initier à l'entretien du véhicule et de se familiariser avec les déplacements à vélo dans le respect du code de la route : la vaste cour arborée de l'école est devenue une piste d'essai. Notre centre-bourg tout neuf sera un beau terrain de jeu pour mettre en pratique ces habitudes de circulation douce. La même association a aussi mené un atelier "course d'orientation", grande découverte pour les élèves. **Les plus grands ont achevé leur cycle kayak** : ces activités en extérieur ont été agréables et leur laissent de bons souvenirs pour leur fin d'école primaire.



Et bien entendu, la **musique a été à l'honneur en cette fin d'année : les Jeunesses Musicales de France sont venues aux élèves**, avec des interventions dans les classes. Et, comme tous les deux ans, chaque groupe a travaillé depuis Pâques avec Rozenn la dumiste, avant de se filmer pour que les proches puissent profiter de tout le travail réalisé : voix, rythme, percussions corporelles...



Les **nouveaux parents ont pu visiter l'école et rencontrer l'équipe pédagogique** : l'APE a participé à leur accueil, afin que chacun puisse se faire une idée précise de la vie de l'école Per Jakez Helias. Si les questions subsistent, vous pouvez envoyer un mail à l'ape apeperjakezhelias@gmail.com, ou passer par notre page facebook : <https://www.facebook.com/apeperjakezheliashanvec>

D'ores et déjà, bienvenue à tous les nouveaux parents. Rendez-vous est donné pour l'assemblée générale, qui aura lieu en début d'année scolaire.

Petit rappel concernant la **collecte des journaux au local de l'APE**, à côté de la maison médicale : dernière récolte de l'année le **dimanche 4 juillet** avant la reprise en septembre.

Bonnes vacances à tous les enfants, et bon été à vous tous ! L'association des parents d'élèves

> ES Cranou

Les vétérans

Malgré une longue coupure forcée par la crise sanitaire, l'équipe Vétérans de l'ES Cranou croit à des jours meilleurs et **souhaite relancer son équipe pour le championnat 2021/2022**. Alors si vous avez plus de 30 ans et que vous souhaitez jouer au foot dans une ambiance Vétérans rejoignez nous. Un seul rendez vous par semaine... le match du vendredi soir pour le compte d'un championnat qui compte 10 à 12 équipes. **Le but principal lors de ces matchs est de se faire plaisir**. Pas besoin d'être disponible tous les vendredis. Alors **n'hésitez pas à franchir le pas**. La reprise est programmée courant Septembre.



Rejoignez nous en contactant Laurent au 06 76 55 26 41

L'école de foot : Saison 2020/2021



Nous pensions notre virus (du football) le plus fort mais un autre s'est imposé et cette saison de foot, encore plus que la précédente, aura été très contrariée. Dès le mois d'octobre, de nouvelles mesures ont été instaurées par les autorités pour tenter de contrecarrer cette crise sanitaire. Il nous a été permis de poursuivre notre activité mais seulement en extérieur et sans jouer de rencontre.

Aujourd'hui, **nous mesurons la chance, par rapport à beaucoup d'autres sports, d'avoir pu poursuivre les entraînements de l'école de foot** et permettre aux enfants de s'aérer, se défouler, être dans un contexte presque normal. Presque car il nous faut respecter les mesures de distanciation, le port du masque par tous les adultes

dès qu'ils entrent dans le stade, s'adonner à la cérémonie du lavage de mains avec le gel hydroalcoolique.

Les exercices sont préparés avec le souci de respecter au mieux la distanciation avec des groupes de 6 enfants maximum et en multipliant les zones de jeux.

Les enfants n'ont plus provisoirement leur traditionnel goûter à la fin de l'entraînement mais qu'importe, ils ont pris plaisir pendant 90 minutes à fouler le terrain avec leurs copains. La météo aura été finalement assez clémente et peu de séances ont été annulées. Les encadrants ont souhaité poursuivre pendant les vacances de février et d'avril.



Cette saison, **l'école de foot de l'ES Cranou, c'est 120 enfants** dont :

55 en catégories U7 (Yves LE DREN) et U9 (dont 6 filles) (Jean-Luc CARIOU) qui jouent sur le terrain du FAOU,

24 en catégorie U11 garçons (David MASSUYEAU), 13 en catégorie U11 filles (Patrice DERRIEN), 28 en catégories U13U14 (François LE HUBY) qui jouent sur le terrain de HANVEC. **15 bénévoles encadrent les enfants et sont également aidés par des jeunes joueurs du club** (Ewen, Rose, Pauline, Camille, Louison, Evan).

Le club, les dirigeants, les encadrants préparent déjà la saison prochaine. **L'ES Cranou recherche des bénévoles et fait un appel à toutes personnes désireuses d'aider** le club à encadrer les enfants (papas, mamans, grands-parents ainsi que les joueurs seniors ayant eux mêmes pu profiter de l'école de foot). Des formations gratuites pour découvrir les bonnes pratiques sont proposées.

Depuis plusieurs années, **le club a souhaité s'investir dans le foot féminin** et compte aujourd'hui 4 équipes (seniors – U17 – U15 – U11). Dès l'âge de 5 ans, les filles peuvent participer aux entraînements au même titre que les garçons. Des plateaux spécifiquement féminins sont réalisés pour les U7 et U9.



L'ES Cranou

Déclarations préalables

Accordées

KEROMNES Robert, Lesvenez, isolation extérieure
BOUTEILLER Layla, 67, route de la gare, remplacement menuiseries extérieures
GUENAN Jeannine, 11, clos des fougères, isolation et bardage
MORVAN Marie-Claude, Kergaër, changement de fenêtres
ROGEMONT Marie-Françoise, 6, route de la gare, isolation et bardage
FOSTIER Graziella, 30, route d'Irvillac, Véranda
BRIEUC Hervé, 18, route de Kerliver, Clôture
BELLONET Alain, 1, lot le logis d'Armor, isolation pignon + changement de baies vitrées
CAPITAINE-TOULOUZOU Sophie, 37, route du Faou, pose d'un portail
COLIN Louis, 1, chemin de la grève, remplacement clôture
OGEK STE JEANNE D'ARC, 2, rue Urbain de Quélen, remplacement de clôture
PERRON Catherine, chemin de la grève, abri de jardin
DARBOUX Jean-René, Kersivien, Création fenêtre de toit
ROUSSELOT Olivier, Coat-Meur, changement des menuiseries extérieures
TANNE Yvon, Ruzaden, rénovation carport
DOSSAT Arnaud, 8, place du marché, rénovation abri de jardin
DENIS Fabrice, 6, hameau du Glugeau, Abri à bois non clos
LE GUYADEC Romain, 12, route de Kerliver, abri de jardin
MORVAN Marcel, 6, rue Alain Bohan, Clôture
CAPITAINE Françoise, 12, lot de Kerohan, remplacement menuiseries extérieures
FRANÇOIS Gilbert, 7, route du Faou, clôture

Permis de construire

Demandés

ROHAN Loïc, Ty Bisson, Extension habitation
CHATELAIN Jacques, Boudourec, Carport

Accordés

KERDELHUE Nicolas et PEPIN Margot, 5 Park Kreiz, Construction habitation
QUINTIN Guillaume, Guerledan, Extension habitation
ROHAN Loïc, Ty Bisson, extension habitation



> ANNONCES

- Recherche sur la commune ou commune limitrophe terrain agricole surface minimum 1ha.
Contact : 06 59 56 15 95 ou terrain.agricole@outlook.fr
- **Projet d'épicerie ambulante sur la commune et ses environs.**
Voici le lien d'un questionnaire qui aidera à mieux comprendre les habitudes et les besoins des habitants pour mettre en place ce projet : <https://forms.gle/x3jnr5vfW6xRsF67>
- **Aide ménagère cherche heures de ménage/repassage.**
Véhicule de déplacement. Règlement CESU. Tarif: 12 EUROS l'heure.
Contact: 07 61 58 64 42
- **Exposition du 15 juin au 15 novembre—Maison de la Rivière à Sizun**
Une quarantaine d'illustrations de la faune et de la flore de la vallée, une bande sonore (histoires, chansons...), un espace en volume (barque en vannerie sauvage, poterie, kokedama..).
Cette exposition s'adresse à tous les publics , avec une attention particulière pour les enfants, notamment les scolaires dont de nombreux sujets pédagogiques peuvent s'y lier (sensibilisation faune et flore, littérature, art)



> LES CARNETS



CHATELAIN Owen
CLOAREC DELALANDE Louise



LARAVINE Jean
GUELLEC Jeanne, née GRALL
LE ROY Robert

> JEUX

Mots cachés pour les enfants

Sudoku

8			2		3			6
		2						
1	3	7		4		8		
3				5				6
2		9	6		7	5		3
	8			2				1
		3		9		6	1	8
					9			
9			1	4				2

n° 225761 - sudoku moyen

2	5	7	4	3	1	8	9	6
4	3	9	2	8	5	7	6	1
8	1	9	5	2	7	3	4	6
3	7	4	6	9	3	5	8	2
6	8	5	1	7	9	6	4	2
9	2	8	3	4	1	7	5	6
5	6	7	8	6	7	1	3	2
7	4	2	1	3	8	5	9	6
1	9	6	2	5	4	3	8	7

Solution :

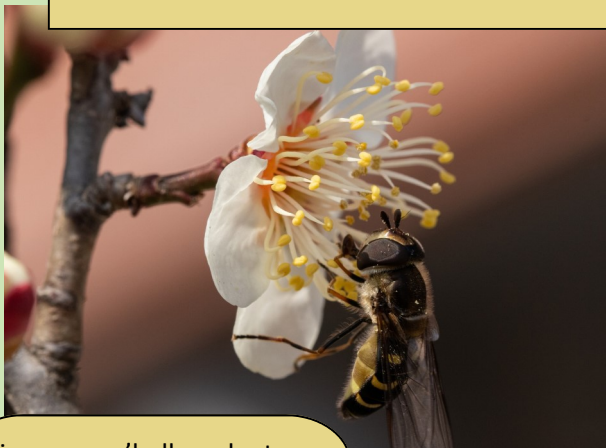
c	a	r	a	m	é	L	i	s	é	g	a
i	r	a	n	m	f	p	e	t	c	d	p
d	n	p	c	f	e	s	m	d	n	a	e
o	e	o	i	u	t	n	i	o	u	t	r
j	v	i	b	m	e	d	t	f	b	d	s
s	é	v	f	é	e	u	r	h	a	d	i
u	i	r	a	g	f	n	v	n	o	f	L
c	L	é	k	r	n	h	t	i	b	L	L
r	b	c	u	r	t	s	c	é	j	a	é
é	d	i	q	m	a	s	L	c	s	m	n
c	t	c	i	s	e	a	n	g	m	c	i
é	m	o	h	n	s	v	i	é	r	e	s

fumé - pimenté - persillé - mentholé
sucré - caramélisé - poivré - salé - fruité

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr et www.teteamodeler.com

Fridu ha Gwenn

Gwelet a ra Gwen ha Fridu pegen pouezus eo ar gwenan e reizhiad an natur.



O c'hefridi bennañ : pollenañ.



Diwar se e c'hall ar plant strujañ. War-dro 1/3 eus ar plant pe eus ar produioù a vez debret gant an dud a zeu, en un doare eeun pe dieeun, diwar labour pollenañ ar gwenan.



O freizherien bennañ : ar c'hwiliorezed aziat !

Saveteomp ar gwenan !



Traduction :

Merci à l'office publique de la langue bretonne pour la traduction.

Gwen et Fridu découvrent l'importance du rôle des abeilles dans l'écosystème. = Gwelet a ra Gwen ha Fridu pegen pouezus eo ar gwenan e reizhiad an natur. // Leur mission principale : la pollinisation. = O c'hefridi bennañ : pollenañ. // Cette action permet aux plantes de se reproduire. Environ 1/3 des plantes ou des produits consommés par les êtres humains dépend directement ou indirectement de la pollinisation des abeilles. = Diwar se e c'hall ar plant strujañ. War-dro 1/3 eus ar plant pe eus ar produioù a vez debret gant an dud a zeu, en un doare eeun pe dieeun, diwar labour pollenañ ar gwenan. // Leur principal prédateur : les frelons asiatiques != O freizherien bennañ : ar c'hwiliorezed aziat ! // Sauvons les abeilles ! = Saveteomp ar gwenan !



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE
3237

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr

SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers À Domicile)
02 98 25 84 23

ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77

URGENCES DENTAIRES
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30

Eau du Ponant
(assainissement)
02 29 00 78 78

Veolia
(eau)
0 969 323 529

MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis et jeudis après-
midi
Le 1er samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
Pendant les vacances
scolaires :
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

DÉCHETTERIE DE
DAOULAS
Horaires d'été
(1^{er} mars au 31 octobre)
De 9h à 12h et de 14h à
19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Mai- Juin 2021

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 06 juillet : **Bac vert**



Mardi 13 juillet : **Bac jaune**

Mardi 20 juillet : **Bac vert**

Mardi 27 juillet : **Bac jaune**



Mardi 03 août : **Bac vert**

Mardi 10 août : **Bac jaune**

Mardi 17 août : **Bac vert**

Mardi 24 août : **Bac jaune**

Mardi 31 août : **Bac vert**

Mardi 07 septembre : **Bac jaune**

Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel ! Une panne, des travaux, etc... peuvent entraîner un passage anticipé des équipes de collecte.

Si vous êtes collectés le matin entre 05h00 et 13h30, merci de présenter votre bac la veille au soir à partir de 18h.

Si vous êtes collectés l'après-midi entre 11h30 et 20h00, merci de présenter votre bac le matin avant 11h00.

Depuis le 1er mars, les horaires de la mairie ont changés :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Fermeture au public tous les mardis et jeudis après-midi

Le 1er samedi du mois : 9h-12h (sauf juillet et août)

Dimanche 04 juillet : collecte des journaux par l'APE au local de l'association, à côté de la maison médicale.

Mardi 06 juillet : Vacances scolaires.

Du 02 au 22 août inclus : Fermeture estivale de la médiathèque.

Jeudi 02 septembre : Rentrée des classes.

Samedi 04 septembre : de 9h30 à 12h30 - Forum des associations organisé par Dimerc'her à la salle Anne-Péron.

Samedi 04 septembre : de 9h30 à 12h30 - Bourse aux livres à la médiathèque.

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ? :

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour cela, merci de contacter l'accueil au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr